

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
Alain Plante	C-185	4542	alain.plante@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
Alain Plante	C-185	4542	alain.plante@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser, en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, des textes littéraires issus en majorité de la littérature d'expression française antérieure au XIX^e siècle et rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects. Les textes littéraires analysés appartiennent à (au moins) deux époques distinctes et à (au moins) deux genres différents (dont théâtre).

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- 1- Carole Pilote, *Guide littéraire*, (3e éd.), Montréal, Beauchemin, 2012.
- 2- Jean-François Chénier, *Anthologie de la littérature du Moyen Âge à 1850*, Mtl, ERPI, 2007.
- 3- *Tristan et Iseut*, version de Joseph Bédier, Éd. Frédéric D'Anjou, Les Éditions CEC, coll. «Grands Textes», Québec, 2009.
- 4- Molière, *Le Médecin malgré lui*, Montréal, Beauchemin, 2008.
- 5- Voltaire, *Candide* (édition à déterminer).

NOTE : Les oeuvres devront être lues intégralement pour les dates prévues au calendrier ; chacune d'elles fera l'objet d'une analyse en classe.

MÉDIAGRAPHIE

OUVRAGES OBLIGATOIRES

Tous les étudiants devraient faire l'acquisition d'un bon dictionnaire (*Le Petit Robert* ou *Le Lexis* de Larousse), d'une grammaire et d'un manuel de conjugaison des verbes.

OUVRAGES À CONSULTER

I. Dictionnaires spécialisés

- Bénac, Henri, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette, 1975.
Colpron, Gilles, *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin, 1982.
Dagenais, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Montréal, Pedagogia, 1967.

De Villers, Marie-Éva, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 1988.

Girodet, Jean, *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 1988.

Thomas, Adolphe V., *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 1971.

II. Grammaires

De Villers, Marie-Éva, *La Grammaire en tableaux*, Montréal, Québec-Amérique, 1991.

Grevisse, Maurice, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot et Montréal, Renouveau pédagogique, 1980.

III. Ouvrages pratiques

Gadbois, Vital, *Écrire avec compétence au collégial (L'analyse littéraire, la dissertation explicative, et l'essai critique)*, Beloeil, De la Lignée, 1994.

Ramat, Aurel, *Grammaire typographique*, Montréal, Éd. scolaire Jofran, 1982.

Simard, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1984.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

«Collection Henri Mitterand. Littérature: textes et documents», Nathan, Paris.

Collection «Histoire de la littérature française», Bordas, Paris.

Collection «Littérature française», Arthaud, Paris.

Collection littéraire «Lagarde et Michard », Paris, Bordas, 1962.

THÉORIES LITTÉRAIRES

Bourneuf, Roland et Réal Ouellet, *L'Univers du roman*, Paris, P.U.F., coll. «Littératures modernes», 1972.

Paquin, Michel et Roger Reny, *La Lecture du roman. Une initiation*, Beloeil (Québec), La Lignée, 1984.

Robine, Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Paris, Bordas, 1990.

Terrasse, Jean, *Rhétorique de l'essai littéraire*, Montréal, P.U.Q., 1977.

Truchet, Jacques, *La Tragédie classique en France*, Paris, P.U.F., 1975.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Le cours sera constitué d'exposés magistraux sur les courants littéraires, les auteurs et les oeuvres. Une partie importante sera également réservée à l'explication de la méthodologie (la dissertation explicative, le plan, etc.), et à l'analyse en classe d'extraits choisis. Cette complémentarité entre la partie historique et les analyses textuelles nous permettra de bien situer les oeuvres étudiées dans leur contexte et, surtout, d'en faire ressortir l'originalité, la portée et le sens.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1 - Présentation du cours - Rédaction d'un texte (250 mots)	Lecture : <i>Tristan et Iseut</i>
Le MOYEN ÂGE	Lecture : <i>Tristan et Iseut</i>
Semaine 2 Le courant épique et la chanson de geste - Introduction à l'analyse littéraire : le champ lexical - Le plan : savoir rédiger une démonstration	Lecture : <i>Tristan et Iseut</i>
Semaine 3 Le courant courtois - <i>Tristan et Iseut</i> - Les procédés d'écriture - Le plan : structure du paragraphe - Contrôle de lecture (10 %)	Lecture : <i>Tristan et Iseut</i>
Semaine 4 - Citations et typographie - Atelier en classe (10 %)	
Semaine 5 - Préparation à l'analyse littéraire (semaine 7) sur un passage de <i>Tristan et Iseut</i> - Retour sur l'atelier	Pour la rédaction de la sem. 7 : - faire l'analyse du passage à l'étude; - faire le plan du paragraphe.
Le CLASSICISME	Préparation à la rédaction de la sem. 7 (suite)
Semaine 6 - Molière : la comédie et la farce	
Semaine 7 - Analyse littéraire partielle de 350 mots (20 %) (Rédaction en classe d'un paragraphe; durée de 2h.)	Lecture : - <i>Le Médecin malgré lui</i>
Semaine de lecture (du 14 au 18 mars)	Lecture : - <i>Le Médecin malgré lui</i>

Semaine 8 - Le Classicisme (suite) - Molière et <i>Le Médecin malgré lui</i> - Le plan : introduction et conclusion - Contrôle de lecture (5 %)	Lecture : - <i>Le Médecin malgré lui</i> - Préparation à la rédaction complète de l'analyse (sem. 11)
Semaine 9 - Molière et <i>Le Médecin malgré lui</i> (suite) - Préparation à l'analyse littéraire (semaine 11)	Préparation... : - faire l'analyse du passage à l'étude; - faire le plan de l'analyse.
Le SIÈCLE DES LUMIÈRES	
Semaine 10 - Les philosophes et le triomphe de la Raison - Voltaire et son oeuvre	- Préparation... (à poursuivre). - Lecture : <i>Candide</i> de Voltaire.
Semaine 11 Analyse littéraire complète (25 %) (Journée JR* du mercredi 13 avril; rédaction de 700 mots au gymnase; durée de 4h)	*Important : pour la rédaction, apporter avec soi dictionnaire, grammaire, etc. - Lecture : <i>Candide</i> de Voltaire.
Semaine 12 Les séances sont suspendues puisque vous avez fait une rédaction d'une durée de 4h à la Journée JR*.	- Lecture : <i>Candide</i> de Voltaire.
Semaine 13 - Voltaire et son oeuvre (suite) - Évaluation liée à une activité culturelle (5%) - Contrôle de lecture (10 %)	- Lecture : <i>Candide</i> de Voltaire.
La RENAISSANCE	
Semaine 14 Le courant humaniste - Montaigne et le Baroque - Les <i>Essais</i> : un nouveau genre littéraire	- Lecture : <i>Candide</i> de Voltaire. - Préparation à l'examen final : révision de la matière vue en classe.
Semaine 15 Examen final en classe (15 %)	Préparation à l'examen final (suite)
Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.	

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture	Individuelle, en classe	3, 8 et 13	(10% - 5% - 10%) 25
Atelier	En équipe, en classe	4	10
Analyse littéraire partielle de 350 mots	Individuelle, en classe	7	20
Analyse littéraire complète	Individuelle, en classe	11	25
Évaluation (Activité culturelle)	Individuelle, en classe	13	5
Examen final	Individuelle, en classe	15	15
Travail au CAF *	Individuelle et facultatif	15	5

TOTAL :100

L'évaluation terminale de cours (article 6.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités, dont la pondération totale varie entre 25% et 40% de la note du cours, et l'une de ces activités peut avoir lieu à partir de la date prévue pour la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF.

* LE CAF

Le Centre d'aide en français (CAF) s'avère une aide efficace et précieuse pour nombre de nos étudiants. Aussi votre professeur encourage-t-il ses étudiants à s'inscrire au CAF, à y travailler sérieusement et à compléter leur démarche personnelle. Suite à la remise de l'attestation du CAF à la fin de la session (attestation qui certifie le sérieux de la démarche) et aux progrès réalisés en cours de session, votre professeur pourra vous remettre la moitié des points perdus pour la langue dans les deux analyses littéraires (ou dissertations), jusqu'à un maximum de 5 points au bulletin.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) :

<http://www.cegepmontpetit.ca/biblio>

Politique départementale concernant la présentation matérielle des travaux

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots);

Pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite.

Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

c) chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Le professeur peut refuser d'évaluer un travail à cause de la mauvaise qualité de la langue.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique institutionnelle de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques